



Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Lundi 14 mai. — SAINT MAMERT
Mardi 15. — SS. NEREE et ACHILLEE

Paris 9 mai 1914

La journée

En ce dimanche, jour de ballottages, vous avez constaté que nous ne sommes pas seulement conscieusement leur devoir.

Le nombre des candidats à l'Ecole militaire de Saint-Cyr pour 1914 est de 350, soit un tiers de plus qu'en 1913. Ce résultat semble dû aux lots réservés qui ont amélioré la situation matérielle des officiers.

Le général Baumgarten est parti aujourd'hui vers Taza, dont l'occupation est imminente.

On parle toujours de l'expulsion des Français hors d'Alsace-Lorraine.

Une nouvelle catastrophe vient d'apporter la désolation en Sicile. Un tremblement de terre a ravagé la région de Catane, détruisant plusieurs villages et causant la mort d'une centaine de personnes.

Parlant au Reichstag, le ministre de la Guerre allemand a déclaré que le système des milices était totalement inapplicable.

En présence de Guillaume II, les troupes allemandes, manœuvrant dans la vallée de Knauter, ont remporté une victoire éclatante sur un parti faible de soldats français.

En Belgique, les élections législatives auront lieu le 24 mai. La Chambre s'est ajournée après avoir voté la loi sur les assurances sociales.

Les pourparlers ont rempu entre conservateurs et libéraux au sujet de l'Utter.

L'apitame oessa de prévaloir au sujet de la crise économique mondiale. Deux côtés se sont armés à l'entrée. Les radicaux paraissent gagner du terrain.

A Croydon, dans la banlieue de Londres, les sautages ont provoqué des troubles sérieux.

A la Chambre espagnole, l'extrême-gauche a été mise à propos de l'entrée de l'armée dans le gouvernement.

Les Bulgares de la Dobroudja, annexés à la Roumanie, ont tenté de se révolter, mais ont été réprimés.

La question des chemins orientaux, qui paraît insoluble, de même qu'un décret assés antimilitaristes du gouvernement serbe.

Les manifestations contre l'Autriche se multiplient en Italie.

Les Serbes démentent avoir franchi la frontière albanaise.

Autour de l'école

Depuis plus d'un siècle, que de batailles livrées autour de l'école, et dont l'enjeu est l'âme de l'enfant ! Ouvrir l'école, c'est ouvrir la révolution, c'est lutter pour la liberté pendant cinquante ans et à un coût premier couronnement, succès fort appréciable, bien qu'incomplet, pour les catholiques, la promulgation de la loi Falloux.

BUREAUX:
LILLE — 15, rue d'Angleterre
Téléphone 872

DIMANCHE 10 MAI 1914

LE GAZETTE DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

5 CENTIMES

XIV^e ANNEE. — N° 4500. — DIMANCHE 10 MAI 1914

BUREAUX:
ROUBAIX — 35, rue de Vill-Abbravé
TOURCOING — 45, rue des Ursulines

Le pauvre roi...

C'était avant-hier. Il allait être midi. La cohorte patiente des gens qui attendent leur tour n'était réduite qu'à peu à une jeune fille au teint cirieux (douze sous par jour pour faire des cravates blanches de soirée) et à une vieille femme qui se tue pour payer deux cents francs de loyer une cave où elle meurt de faim avec son petit-fils.

Je rentrais, et l'histoire commença — elle aussi, toujours la même : — pas de travail, son patron en faillite, le personnel licencié ; et comme il avait plus de trente ans, on ne l'acceptait nulle part à cause de la retraite, des assurances qui assurent tout en n'assurant pas !. Oh ! quel article à faire sur les assurances !.

Je ne doutais pas de son impartialité. J'avais un dossier sur lui. Pourtant, il me tira un nouveau certificat griffonné sur un papier de misère. Ce qu'il y avait écrit, c'était : « Certifié que M. et Mme B... sont partis de chez moi, le mercredi 29 avril 1914, me devant trois semaines de loyer à 40 francs par semaine. Je ne peux plus les garder plus longtemps faute de paiement. N... rue de Clignancourt. Vu pour la certification matérielle de la signature. Le commissaire de police du XVIII^e arrondissement. »

— Et la meirte, elle ne fait rien... ?
— Oh ! si, elle fait tout ce qu'elle peut. Il me tira un autre papier, un grand celui-là, bien imprimé... Que de papiers, Seigneur !. Si seulement on pouvait les manger !.

Je vous le jure ! J'ai creusé une fois encore le fond de ma bourse, mais avec ce que je lui ai donné, je ne suis pas sûr que ce malheureux ait trouvé quelque chose de mieux. En France !. en 1914 !. non, mais alors !. En France !. non, mais alors !. En France !. non, mais alors !.

Je l'ai suivi quelques instants après. Et quand je fus dans la rue, je vis qu'on recollait partout des effiches pour le ballotté du premier tour. Je m'approchai et je lus. Le franc-maçon qui tient la corde y chantait son espoir, en caractères énormes et en phrases lyriques. Il y chantait les progrès immenses

accomplis par les Lozes pour le bonheur du peuple. Il chantait la défense laïque... Il chantait l'ouvrier enfin émancipé, s'essayant de plus en plus joyeux à la table de mieux en mieux servie... Qua ne chantait-il pas !.

Il s'en allaient, les pauvres rois sans royaume... Ils s'en allaient les pieds lourds, les culottes brinqueballantes... Ils s'en allaient, croyant... ne croyant pas... Ils s'en allaient, flairant vngement quelque chose qui se préparait dans l'ombre... quelque chose qui, en leur nom, on satisfierait de nouvelles haines... quelque chose qui élargirait encore la cassure nationale où toute l'Allemagne se précipitera peut-être demain sur la France enfin socialisée... PIERRE L'ERMITE.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier le 8 :

Télégramme de l'archevêque de Mexico L'Observateur Romano publie ce soir la dépêche que l'archevêque de Mexico a adressée au cardinal Merry del Val en réponse à la démarche de celui-ci : « Les catholiques mexicains sont profondément touchés de l'affection paternelle du Souverain Populaire. Ils accueillent avec respect les instructions du Saint-Père. »

Première Communion du prince des Asturies On annonce de Madrid que le prince des Asturies, fils aîné du roi Alphonse XIII et filleul de Pie X, fera sa première Communion dimanche prochain où il accomplira sa septième année. Le Pape lui a envoyé une bénédiction autographe et un souvenir.

Au Maroc

La marche sur Taza

Le général Baumgarten qui commande à M'roun, va franchir sans doute les 28 kilomètres qui le séparent de Taza. La principale colonne du côté de l'Algérie, forte de 4 000 hommes, est sous les ordres du colonel Pierron, commandant la région ; elle se trouve à Guercif, sur la route. Les troupes les plus avancées sont sous les ordres du colonel Boyer. Au Nord, le lieutenant-colonel Feller maintient la tribu hostile des Beni-bou-Yah. Enfin, au sud de Guercif, le poste de Safsaf protège contre les attaques des Beni-Ouzal.

Une rencontre sur le Moulouia On confirme que dans la rencontre avec un fort djich de cavaliers marocains, les troupes du général Gouard, commandées par le lieutenant Julia, ont tué trois blessés légèrement.

La colonne d'aviation du général Gouard On annonce que le service d'aviation de la colonne Gouard comprend :

- 1° Deux pilotes : le lieutenant de la Marine et l'adjudant Feurteuil ; deux observateurs : le capitaine de réserve Balsan et un capitaine de l'état-major du général Gouard ; quatre appareils, dont deux biplaces et deux uniplices ;
- 2° Quinze soldats mécaniciens ;
- 3° Deux autos pour le transport de l'essence, de l'huile, des bombes à main et des pièces de rechange pour avions.

Le centre d'aviation de la colonne Gouard s'installera à Souk-el-Arba de Taza pendant toute la durée des opérations.

GAZETTE

Pas d'argent pas de... Financial Times

Le ministre des Finances de la République de l'Uruguay vient de faire publier dans la presse le communiqué suivant : « Le Financial Times, de Londres, a adressé ces jours derniers un télégramme au ministre des Finances, offrant à publier le texte entier du message que le pouvoir exécutif a présenté à l'assemblée générale le 16 février dernier : ce journal financier s'offre à le faire pour la somme de 500 livres sterling (12 500 francs). »

« Dans le cas où le gouvernement le se résoudrait à publier que les parties les plus importantes du message, le Financial Times se compromet à en publier un bon extrait, mais alors pour la somme de 200 livres sterling. »

« Vu l'élevation des prix formulés, le gouvernement s'est empressé de répondre qu'il n'acceptait pas la proposition. »

« Le Financial Times, comme on voit, ne se mouche pas du pied. »

L'assassin qui vole

Le 27 novembre 1900, un vieillard de Boissy-le-Rivier, « le père Bestaut », était assassiné et sa maison mise au pillage.

Un an plus tard, après une laborieuse instruction, la Cour d'assises de Seine-et-Oise condamnait à mort les meurtriers : Blazy, Guillois et Louis-Louis dit Benjamin, dit « le Petit Comédien ».

Louis-Louis, contumace, n'a été arrêté que l'année dernière. Il comparait, hier, devant le jury de Versailles.

Il a raconté comment, après avoir changé plusieurs fois d'état-civil, il s'est fait embaucher, en qualité de terrassier, sous le nom d'Yves Lebars. Il avait une carte d'électeur à ce nom et à la même vote deux fois.

A voir les députés que le suffrage universel nous envoie, on pourrait supposer que le cas de Louis-Louis, électeur, n'est pas isolé.

Le piéton téméraire

Il faut être riche pour se permettre de marcher à pied dans les Champs-Élysées. M. Pedro de Florez ne s'est-il pas imaginé un jour de traverser l'avenue croyant qu'il en avait le droit !

Trois autos arrivèrent. La première l'effleura ; la seconde cherchant à éviter M. de Florez fit une embardée et entra dans la troisième, l'automobile de M. Lefranc, qui fut très abîmée.

L'automobile de M. Lefranc subit des déformations pour une somme de 1 200 fr., mais M. de Florez eut un pied déraillé.

Après deux ans, l'affaire est venue devant le 4^e Chambre civile. Coupable de s'être fait écraser un pied sur la voie publique, M. de Florez fut reconnu auteur responsable de l'accident et condamné à payer au propriétaire de la voiture endommagée la somme de 900 francs, plus les frais du procès, bien entendu.

M. Poincaré à l'octroi d'Antibes M. Poincaré, venant d'Èze en automobile pour visiter les sites de Juan-les-Pins, a été arrêté à l'octroi. Il y avait une taxe de 15 à payer pour toutes les voitures franchissant les barrières.

L'employé, reconnaissant le président de la République, s'est vivement excusé d'avoir arrêté la voiture.

Il allait le laisser aller son chemin, mais le chauffeur, sur l'ordre de M. Poincaré,



Jeanne d'Arc

Tableau de Lionel Royer (Salon de la Société des Artistes français)

Tremblement de terre en Sicile

Nombreuses victimes

Une nouvelle catastrophe vient d'avoir lieu en Sicile, déjà tant de fois éprouvée. Un tremblement de terre, qui a causé dans certains endroits de grands dégâts, ensevelissant sous des villages entiers détruits, des morts et des blessés, a sévi par toute l'Italie, l'Anjou et la dévotion.

Deux secousses de tremblements de terre ont été ressenties, vendredi soir, pendant dix secondes, la première à 3 h. 45 à Catane, la deuxième, observée à 7 h. 45, à Santa-Venerina et Zafferano. Des phénomènes avaient été constatés dans la Vénétie, à Belluno et à Pordenone où les Observatoires ont enregistré de faibles secousses.

Villages détruits Une centaine de victimes

Catane, 9 mai. — Suivant des nouvelles parvenues des différents endroits éprouvés par le tremblement de terre, 30 morts et 120 blessés ont été déjà retirés des décombres, et l'on craint que le nombre des victimes ne dépasse la centaine. Le bourg de Linera est en ruines. On signale de Bon-giardino, village de la commune de Zafferano, qui a été presque complètement détruit, que le nombre des morts y est de 10 et que les blessés sont au nombre de 20. On signale également des morts dans la commune de Pizzano.

Un train arrêté

Aux environs de Mangano, le train d'Arrival a été arrêté par suite d'un déplacement de la ligne, qui s'est produit sur une longueur de 700 mètres.

Les secours

Des trains de secours sont partis cette nuit même, pour les lieux sinistrés, emmenant 400 soldats, les autorités, de nombreux médecins et infirmiers.

On a expédié des tentes militaires pour loger les familles sans abri.

Le préfet de Catane a envoyé d'urgence sur les lieux du matériel de la Croix-Rouge avec des médecins.

La région sinistrée

Le théâtre du tremblement de terre actuel est situé dans une région plus méridionale que celle qui fut ravagée en 1908. Le littoral du détroit de Messine ; le secousse sismique intéresserait, cette fois, la

contrée de Catane, dans les parages de l'Etna. C'est l'une des parties les plus peuplées et les plus riches de la Sicile.

La ville de Catane compte aujourd'hui près de 200 000 habitants et la population de la province n'a s'élevé pas à moins de 800 000 âmes.

Les Français hors d'Alsace-Lorraine

On croit toujours généralement que des expulsions individuelles de Français auront lieu en nombre assez grand. Mais on ne possède aucun renseignement précis à ce sujet.

Les commentateurs de la presse alsacienne-lorraine sont brévis.

Le Lorrain, journal catholique de Metz, écrit que, provisoirement, il veut bien se tenir aux assurances de l'agence Wolff.

Le Journal socialiste Freie Presse est d'avis que la presse officieuse a tort de s'indigner et de prétendre que le gouvernement ne soit capable de prendre une pareille mesure.

L'Alsacien, organe des catholiques de la Basse-Alsace, écrit : « Attendus et voyons ce que nous réserve l'avenir. Jusqu'à présent rien ne justifierait semblable mesure. Ou bien songerai-ou à passer par-dessus la tête du gouvernement de Strasbourg ? »

Tous les journaux font ressortir que la France se vengera par des représailles.

D'ailleurs, on dispose d'une excellente mesure de contrôle : chaque mois les préfets de la Basse-Alsace, de la Haute-Alsace et de la Lorraine publient dans le Bulletin officiel le nombre des expulsions et les noms des expulsés. La moyenne des Français expulsés d'Alsace-Lorraine est de dix à quinze par mois. En mars dernier, ce chiffre était de treize, dont quatre déportés, un officier et un médecin.

Grâce à cette statistique mensuelle, nous verrons facilement si le chiffre des expulsions monte.

A moins que les listes ne soient truquées, ce qui est fort possible.

« LA FILLE DE ROLAND »

Ce dimanche 10 mai, en matinée, à 2 h. 1/2, au BON THEATRE, 32 ter, quai de Passy.

s'est acquitté de la taxe et a continué son promenade jusqu'à Juan-les-Pins.

Voilà le grand événement que l'Agence Havas prend aujourd'hui la peine d'annoncer aux journaux.

Gare à la dernière convulsion

Le tribunal de Verdun avait voulu d'accepter la plainte en diffamation de M. Richepin contre M. Coecaldi, député et couvert de l'immunité parlementaire. M. Richepin a adressé résolument à la Cour, casse de Chambardont les membres épa sont disséminés par toute la France, pour réclamer la suspension de M. Coecaldi jusqu'à la fin de la session. Il requiert M. Paul Deschanel de réunir la Chambre spéciale afin qu'elle se prononce sur la demande en autorisation de poursuite formée contre M. Coecaldi.

Supposons que M. Deschanel défère au désir de M. Richepin. Voici réunis tous les ministres non réélus qui, une dernière fois, n'auront plus rien à perdre, ventent faire un geste au gouvernement. S'ils ont la majorité que les empêchera, par exemple, de mettre le ministère en accusation ?

CHRONIQUE SUD-AMERICOINE

La sensationnelle affaire Prieu

Ses origines — Ses péripéties Les héritiers légitimes

(Interview à l'aîné de la famille)

Montevideo, 47 avril 1914.

La fameuse affaire Prieu à laquelle le nom de M. Caillaux a été trouvé à l'instigation melle, offre un intérêt spécial pour beaucoup de Français habitant Montevideo, ils ne se font pas faute de lui consacrer leurs commentaires. On se rappelle, en effet, avoir connu cette famille, et on savait d'ailleurs que plusieurs de ses membres habitaient toujours notre ville.

Mlle Célestine Prieu (actuellement Mme Borrand), fille légitime de Romain Prieu, occupa une maison confortable, rue Montecassero, à Montevideo. Elle est prêtre très volontiers à être interrogée. Voici ses déclarations franches et spontanées.

Une longue histoire

Romain et Marcel Prieu, de nationalité française, chassés de leur pays par suite de leur participation à la révolution, ils s'installèrent au Brésil. Tous deux trouvant emploi. Un peu plus tard, Romain, qui était très habile en quincaillerie et armurerie, résolut de s'établir à son compte, rue Andrade-Nogueira à São-Paulo.

Son commerce prospéra et il se permit d'acquiescer à la proposition de son frère, et ajouta un bar, ce qui l'obligea à fréquenter de fréquents voyageurs à Montevideo et Buenos-Ayres. Dans la première de ces villes, il fit connaissance de Mlle Adèle Lacroix, Française comme lui, dont il sollicita la main. Au bout d'un certain temps, elle lui fut accordée, et le mariage fut célébré, consacré par les autorités ecclésiastiques de Montevideo.

Quant à Marcel, il conserva son emploi, il travaillait dans une forte maison brésilienne qui s'occupait de transbordements, de consignations maritimes, d'expédition de produits du pays. Un beau jour, la maison fut déclarée en faillite et la justice du Brésil eut devoir mettre en arrestation tout le personnel afin d'identifier quelques points assez obscurs, Marcel remplassait à ce moment un des postes

principaux. Tous furent mis en liberté, sauf ce dernier qui resta longtemps détenu. Un jour, on le mit en liberté sans lui fournir aucune espèce d'explication. Marcel réclama sa réhabilitation devant les tribunaux du Brésil.

Le procès traîna en longueur, Marcel, qui possédait des économies, résolut de s'établir. Il fonda une maison d'importation de marchandises générales et d'exportation de produits du pays. Il acquit, en même temps un bon nombre d'embarcations et se dédia au transbordement ainsi qu'au cabotage. Son rayon d'activité s'étendit bientôt jusqu'à Montevideo et Buenos-Ayres. Connaissant admirablement sa partie et étant très lié au haut commerce de toutes ces contrées, il arriva à peu de temps à réunir une belle fortune.

Une surprise

L'administration brésilienne, qui fut en contact avec Marcel, fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune. Elle fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune.

Un jour, on le mit en liberté sans lui fournir aucune espèce d'explication. Marcel réclama sa réhabilitation devant les tribunaux du Brésil.

Le procès traîna en longueur, Marcel, qui possédait des économies, résolut de s'établir. Il fonda une maison d'importation de marchandises générales et d'exportation de produits du pays. Il acquit, en même temps un bon nombre d'embarcations et se dédia au transbordement ainsi qu'au cabotage. Son rayon d'activité s'étendit bientôt jusqu'à Montevideo et Buenos-Ayres. Connaissant admirablement sa partie et étant très lié au haut commerce de toutes ces contrées, il arriva à peu de temps à réunir une belle fortune.

L'administration brésilienne, qui fut en contact avec Marcel, fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune. Elle fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune.

Un jour, on le mit en liberté sans lui fournir aucune espèce d'explication. Marcel réclama sa réhabilitation devant les tribunaux du Brésil.

Le procès traîna en longueur, Marcel, qui possédait des économies, résolut de s'établir. Il fonda une maison d'importation de marchandises générales et d'exportation de produits du pays. Il acquit, en même temps un bon nombre d'embarcations et se dédia au transbordement ainsi qu'au cabotage. Son rayon d'activité s'étendit bientôt jusqu'à Montevideo et Buenos-Ayres. Connaissant admirablement sa partie et étant très lié au haut commerce de toutes ces contrées, il arriva à peu de temps à réunir une belle fortune.

L'administration brésilienne, qui fut en contact avec Marcel, fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune. Elle fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune.

Un jour, on le mit en liberté sans lui fournir aucune espèce d'explication. Marcel réclama sa réhabilitation devant les tribunaux du Brésil.

Le procès traîna en longueur, Marcel, qui possédait des économies, résolut de s'établir. Il fonda une maison d'importation de marchandises générales et d'exportation de produits du pays. Il acquit, en même temps un bon nombre d'embarcations et se dédia au transbordement ainsi qu'au cabotage. Son rayon d'activité s'étendit bientôt jusqu'à Montevideo et Buenos-Ayres. Connaissant admirablement sa partie et étant très lié au haut commerce de toutes ces contrées, il arriva à peu de temps à réunir une belle fortune.

L'administration brésilienne, qui fut en contact avec Marcel, fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune. Elle fut très étonnée de voir un Français posséder une telle fortune.